

Règlement

Article 1 Le Séminaire Robert Auzelle, association reconnue d'utilité publique pour la promotion de l'Art urbain, attribue des « Bourses de l'Art urbain » à de jeunes professionnels du cycle Master (architectes, ingénieurs, paysagistes, urbanistes...) ayant obtenu une note minimum de 15/20 (mention Bien ou Très Bien) à leur Projet de fin d'études (PFE), présenté durant l'année 2014.

Article 2 Le montant de la bourse est de 500€ par PFE, qu'il soit individuel ou en équipe. Le nombre de bourses accordées est, dans la limite de dix, laissé à l'appréciation du Séminaire Robert Auzelle.

Article 3 Le PFE doit :

- traiter (indépendamment du strict projet technique et architectural) d'une problématique de l'Art urbain conforme aux objectifs du Grenelle de l'environnement
- comparer l'analyse d'un site existant (**AVANT**) à la proposition du PFE (**APRES**)
- indiquer les **qualités architecturales, sociales et environnementales** (se référer à « Référentiel pour la qualité du cadre de vie » sur www.arturbain.fr/publications).

Article 4 Pour être recevable, le dossier de candidature doit comprendre les fichiers suivants :
- Le CV du candidat (ou des candidats ayant rendu le PFE en équipe) format pdf ;
- L'attestation d'attribution du PFE avec le nom et le mail du directeur d'études, la note ou la mention obtenue ;
- Une « fiche de présentation du PFE » format A4 enregistrée en pdf et dont **la mise en page respectera la charte graphique imposée** (consulter les fiches des années précédentes sur www.arturbain.fr/bourses et télécharger le **modèle à compléter**)

L'envoi numérique du dossier de candidature s'effectue à l'adresse email :
arturbain.ciau@gmail.com avant le **lundi 20 octobre 2014**.

Article 5 Les candidats sélectionnés s'engagent à participer à la remise des bourses le **jeudi 27 novembre 2014** en soirée à l'Arche de la Défense lors de la manifestation du Prix National, en présence de la presse et des personnalités invitées.

Article 6 Pour tout renseignement, s'adresser à Aude Vaspart - Tél. : 06 20 41 77 19
Email : vaspart.aude@numericable.fr

Rappel :

Envoi du dossier de candidature à arturbain.ciau@gmail.com
avant le **lundi 20 octobre 2014**